

### La Constitution européenne Un bon texte pour les travailleurs

Le nouveau traité constitutionnel pour l'Europe est, à ce jour, le traité le plus favorable aux travailleurs. La présente brochure explique pourquoi, en exposant de manière détaillée les droits des travailleurs qui sont contenus dans la Constitution.

Ce traité est meilleur que celui de Nice, qui est actuellement le principal traité constitutionnel européen. Ainsi, la Charte des droits fondamentaux n'était pas comprise dans le traité de Nice, alors qu'elle l'est dans le présent traité.

Ce traité permettra de gérer plus efficacement une Europe élargie et imposera des exigences démocratiques plus élevées aux États qui, comme la Turquie.

souhaitent adhérer à l'Union européenne (UE). Sa dimension sociale plus forte incitera l'Europe à accorder une plus grande attention aux préoccupations des travailleurs, notamment en matière de

délocalisations

### Ce traité mérite votre soutien. Il mérite le soutien de tous les travailleurs

Dans le cas contraire, l'Europe entrerait dans une période de crise. Mais en quoi cela aiderait-il le syndicalisme ? Les entreprises ne seront pas affectées par un éventuel reiet. La mondialisation aidant, elles s'établissent où elles veulent, sans trop de difficultés. Elles n'ont pas besoin de

Constitution. Par contre, les travailleurs en ont besoin. Il nous faut une UE efficace, capable de se battre pour maîtriser les effets de la mondialisation, une UE qui ne se laisse pas intimider par les lobbies industriels, une UE qui s'engage en faveur de son

John Monks Secrétaire général CES

modèle social et des normes de travail décent. Soutenez la CES! Soutenez la Constitution!



### 1. La CES défend la Constitution depuis le début

acquise.

Comme l'accord sur le traité de Nice (décembre 2000) a d'emblée été violemment critiqué, le Conseil européen de Laeken (décembre 2001) a convoqué la Convention européenne sur l'avenir de l'Europe. Les chefs d'État et de gouvernement ont demandé à la Convention de définir de nouvelles règles pour l'Europe unifiée. La Confédération européenne des syndicats (CES) s'était alors mobilisée pour pouvoir participer aux travaux plus de 100 000 travailleurs avaient manifesté à Laeken en faveur de l'Euraope sociale. La participation de la CES était

Les débats sur la Constitution européenne ont eu lieu de février 2002 à juin 2003, avec la participation active de la CES. Le 18 iuin 2004, tous les chefs d'État et de gouvernement se sont finalement accordés sur la toute pre-

mière Constitution européenne. Cette Constitution devrait entrer en vigueur en 2006 après avoir été ratifiée par l'ensemble des États membres. Une période de deux ans a été fixée pour sa ratifi-



## 2. Que contient la Constitution?

Le Traité constitutionnel comprend quatre grandes parties:

Partie I. Valeurs, objectifs, responsabilités, procédures d'adoption des décisions, instruments et

Partie II. Charte des droits fondamen-

institutions.

Partie III. Politiques.

Partie IV. Méthodes de révision et mécanismes de retrait de l'UE.

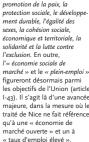




### 3. Nouvelles valeurs et objectifs

Les valeurs ayant une portée sociale majeure, telles que le respect de la solidarité, l'égalité la non-discrimination, l'égalité entre hommes et femmes constituent les principaux

Constitution sont aussi ceux du mouvement syndical : la promotion de la paix, la marché » et le « plein-emploi » les obiectifs de l'Union (article I-43). Il s'agit là d'une avancée maieure, dans la mesure où le traité de Nice ne fait référence



Bon nombre d'obiectifs de la







La Charte renforce les droits sociaux fondamentaux et les droits syndicaux en les rendant plus visibles, par

- Liberté de réunion et d'association (article II-72) :
- Liberté professionnelle et droit de travailler (article II-
- Non-discrimination (article
- Égalité entre femmes et hommes (article II-83); ■ Droit à l'information et à la consultation des travailleurs au sein de l'entreprise (article
- Droit de négociation et d'actions collectives (article II-
- Protection en cas de licenciement injustifié (article II-
- Conditions de travail iustes
- et équitables (article II-91); ■ Sécurité sociale et aide
- sociale (article II-94); ■ Protection de la santé

(article II-95).

Enfin, comme la Charte a été incorporée au texte de la Constitution, elle acquiert une force juridique contraignante et peut être appliquée par la Cour européenne de justice, ce qui était un des obiectifs

# une Europe sociale et démocratique

- Un sommet régulier sur l'emploi : le sommet social tripartite qui réunit régulièrement le président du Conseil européen. le président de la Commission et les partenaires sociaux, est reconnu en tant qu'instrument du dialogue social européen (article I-
- Une clause sociale oblige l'Union de tenir compte de la dimension sociale (article III-117) :
- Les services d'intérêt économique général auront une base juridique : la Constitution permet d'adopter une loi européenne établissant les principes des services publics. Seuls les services d'intérêt public sont concernés. l'Union n'intervenant pas dans les services publics
- administratifs (article III-122); La sécurité sociale des travailleurs migrants ne requiert plus
- européen sont renforcés :

tion sera reconnue comme un instrument de politique sociale et industrielle. La Commission peut proposer des orientations notamment dans les questions liées à l'emploi, au droit du travail, aux conditions de travail, à la sécurité sociale et à la politique

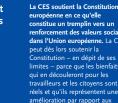
industrielle: ■ Un droit d'initiative populaire (article I-47) est prévu : si des citovens parviennent à réunir un million de signatures dans un nombre significatif d'États membres, ils peuvent demander à la Commission de soumettre une proposition appropriée au législateur sur des questions pour lesquelles ces citovens considèrent qu'un acte juridique de l'Union est nécessaire :

Les droits sociaux sont inclus

dans la Charte des droits fonda-

mentaux.

6. Progrès par rapport aux textes européens actuels



dispositions actuelles.







## 7. Oui à la Constitution

Pendant le processus de ratification, la CES mènera campagne pour souligner l'importance des progrès accomplis, lesquels résultent d'un approfondissement et d'une modernisation du modèle social européen et d'un renforcement de l'Europe sociale afin de réaliser le plein-emploi, la croissance économique, le développement durable et la justice sociale; les droits transnationaux pour les travailleurs et les syndicats : des systèmes de dialogue social forts dans tous les pays de l'UE : des services publics et des régimes de sécurité sociale de haute qualité : des normes du travail dans les services basées sur le principe du pays de destination et non du pays d'origine : l'égalité. La CES est d'avis qu'un rejet aurait pour effet de paralyser l'UE pour une durée indéfinie et de faire ainsi le jeu de ses nombreux opposants, qui souhaiteraient stopper le projet de construction européenne. La mondialisation, le pouvoir du

capital multinational et le néolibéralisme n'atten-

dront pas ou ne seront pas arrêtés si la Constitution est rejetée. Par conséquent, les syndicats ont besoin de cette Constitution pour développer le modèle social européen sur des valeurs sociales fortes.

La nouvelle Constitution européenne devrait être considérée comme un tremplin vers l'Europe sociale. La CES est prête à prendre part à une future Convention et à soumettre des propositions concrètes visant à renforcer l'Europe sociale et les droits syndicats transnationaux, à améliorer les dispositions sur la coordination économique et la gouvernance, à introduire le vote à la majorité qualifiée en matière de politique sociale et fiscale, et à harmoniser la partie III avec la partie I concernant l'engagement en faveur du plein-emploi, de l'économie sociale de marché et de la clause horizontale. La CES et ses affiliés feront tout pour garantir que cette première étape ne soit pas dernière, et en particulier pour que l'Europe sociale

continue à progresser.

CONFÉDÉRATION EUROPÉENNE DES SYNDICATS

5. Bld du Roi Albert II - B - 1210 Bruxelles www.etuc.org

principaux de la CES.



En plus des droits fondamentaux, la Constitution contient également de nouvelles dispositions, qui représentent une réelle avancée vers l'Europe sociale :

- l'unanimité : Les pouvoirs du Parlement

La méthode ouverte de coordina-

